

ATLAS DES PÊCHES MARITIMES DE GUINÉE

CRSTOM



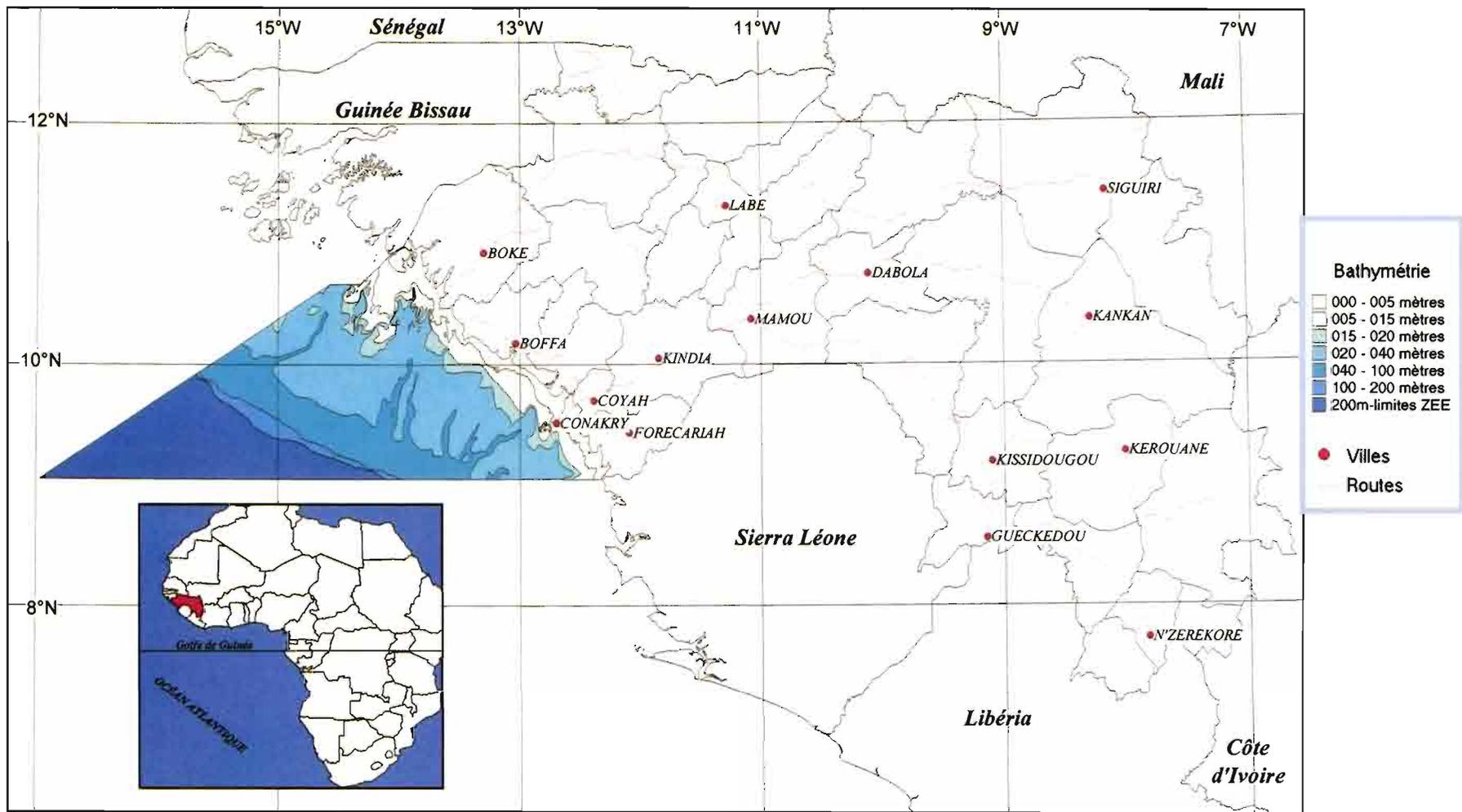
1997

ATLAS DES PÊCHES MARITIMES DE GUINÉE

1997

CRSTOM





0 — 100 Km

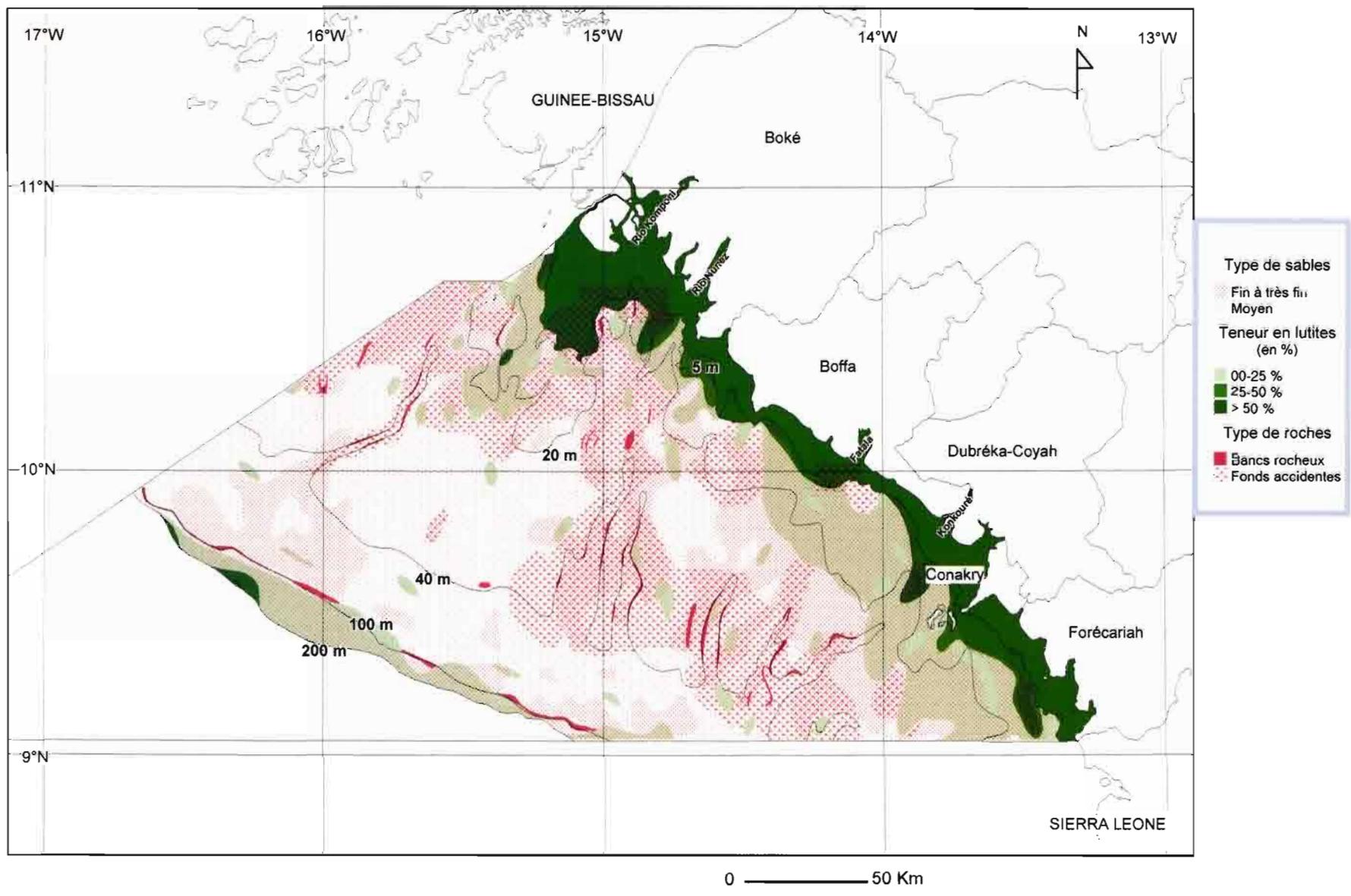
La ZEE guinéenne : carte de situation

Le secteur de la pêche maritime est un secteur en fort développement et porteur de nombreux espoirs pour la Guinée. En 1995, les captures totales opérées et conservées dans la Zone Économique Exclusive atteignaient 75 300 tonnes (52 000 tonnes pour la pêche artisanale et 23 300 tonnes pour la pêche industrielle) ; elles ont mis en jeu un effort de pêche correspondant à 2 300 pirogues et 117 licences de pêche industrielle.

La nature du tracé des frontières maritimes de la Guinée avec respectivement, la Guinée Bissau au nord et la Sierra Leone au sud, donne à la ZEE guinéenne une forme particulière de triangle, réduisant ainsi singulièrement son espace maritime.

Les traditions maritimes ne sont pas anciennes en Guinée mais elles sont marquées, comme les études historiques le montrent, par une singulière capacité des nationaux à s'approprier le savoir faire des pêcheurs étrangers qui sont venus, à diverses occasions, exploiter les eaux marines guinéennes. La Guinée dispose, comme nous le verrons, de conditions naturelles favorables susceptibles de donner à la pêche un rôle moteur à la fois dans la création de richesses, dans le développement des différentes régions maritimes du pays ainsi qu'en matière d'autosuffisance alimentaire. Ce document a pour objectif de mettre à la disposition des principaux acteurs intervenant dans les pêches maritimes, un **aperçu synthétique** et visuel des principales caractéristiques du secteur et d'indiquer quelques contraintes à son développement. Il présente un ensemble de cartes, avec leur commentaire, sur les thèmes suivants : l'environnement, les ressources, la pêche artisanale, la pêche industrielle, les interactions entre pêcheries et les circuits de commercialisation des produits de la pêche.

Ces cartes ont été produites par l' **Observatoire des Pêches de Guinée** au sein du Centre National Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB). Elles sont le résultat de la mise en place d'un **système d'information géographique** (SIG), fruit d'une collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération (ORSTOM) et le CNSHB. •



ATLAS DES PÊCHES MARITIMES DE GUINÉE

Carte schématique de la sédimentologie des fonds (0-200 m)

(d'après F. Domain et M.O. Bah, 1993)

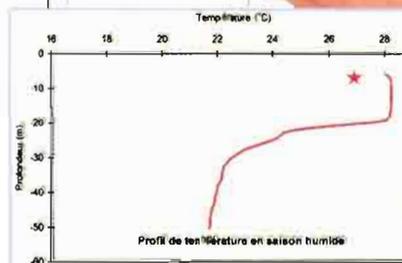
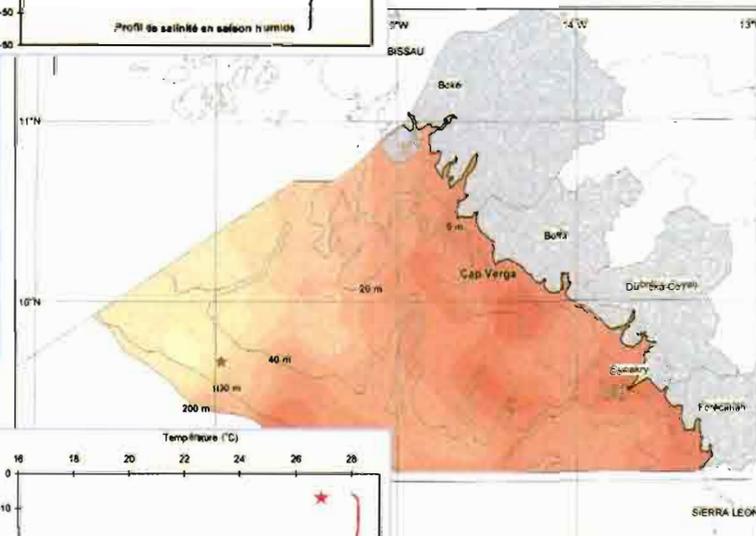
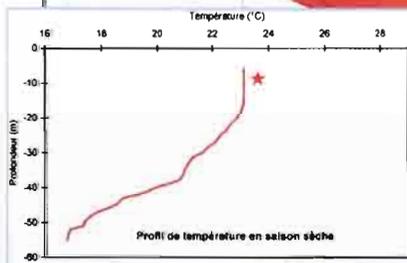
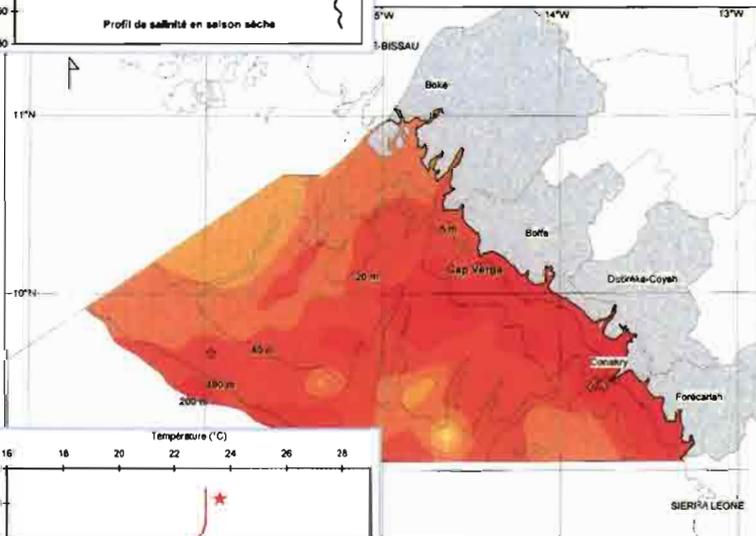
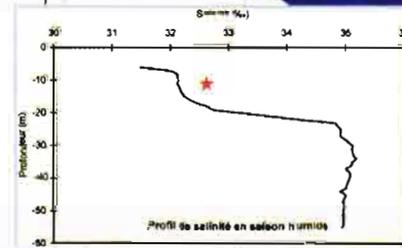
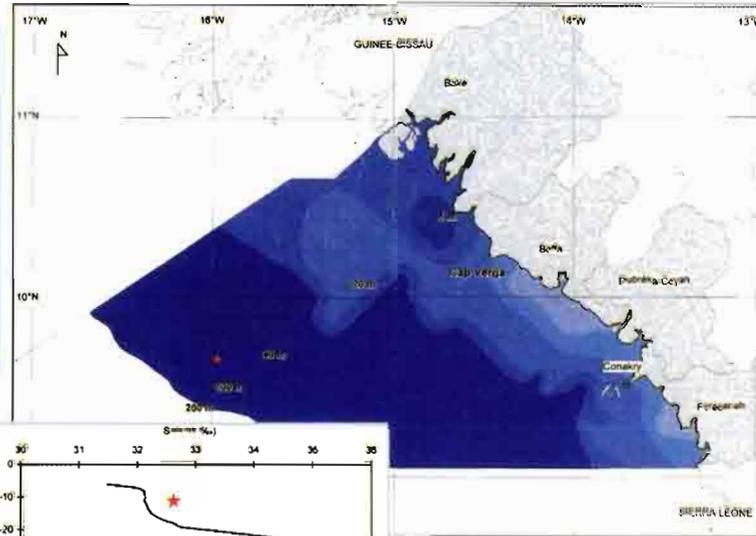
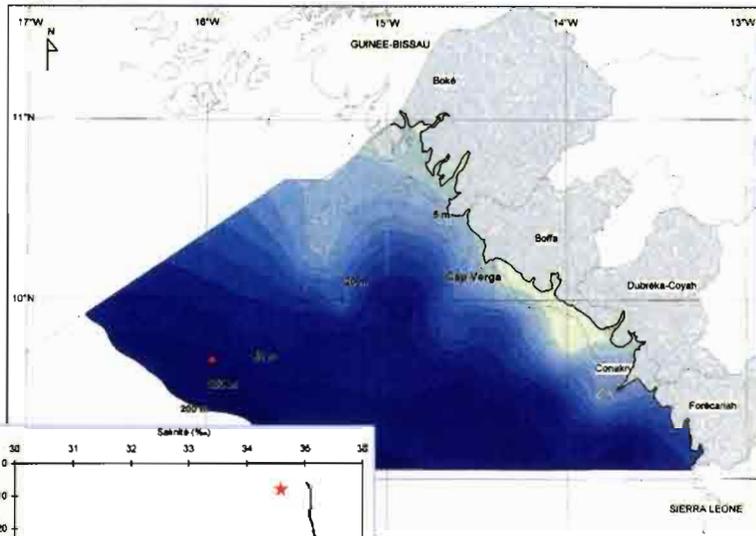
Par son étendue, le plateau continental guinéen représente la plus grande surface continentale submergée de toute l'Afrique atlantique. Il atteint 200 km de largeur au droit du rio Komponi et sa pente, orientée nord-est sud-ouest, est très faible. Selon la nature des fonds, il peut être schématiquement divisé de la côte vers le large en trois zones d'importances inégales :

Des fonds de 0 à 20 m. C'est une zone, d'une largeur de 20 à 90 km, soumise à la dynamique estuarienne et à l'action des courants de marée. Elle est caractérisée par une sédimentation active de particules fines et des limons d'origine fluviatile enrichis en matière organique par les **mangroves** qui s'étendent sur l'essentiel du littoral.

Les fonds y sont ainsi constitués surtout de **vasières**.

Des fonds de 20 à 60 m. D'une largeur de 40 à 100 km, cette zone occupe la plus grande partie du plateau continental. Elle se présente comme une **plaine ondulée** entaillée par les paléovallées du rio Komponi, du rio Nunez, de la Fatala et du Konkouré. C'est une zone d'accumulation de sédiments tant terrigènes (sables siliceux) que biogènes (sables coquilliers). Les sédiments vaseux y sont peu représentés et ne se concentrent qu'en taches isolées au voisinage des paléovallées.

Des fonds de 60 à 200 m. Dans cette zone, dont la largeur maximale est de 30 km, la pente est plus accentuée et on peut observer la présence d'importantes **falaises** longitudinales entre 90 et 100 m de profondeur. Les fonds sont généralement recouverts de **vase sableuse** riche en éléments carbonatés. •



0 50 km

Hydroclimat

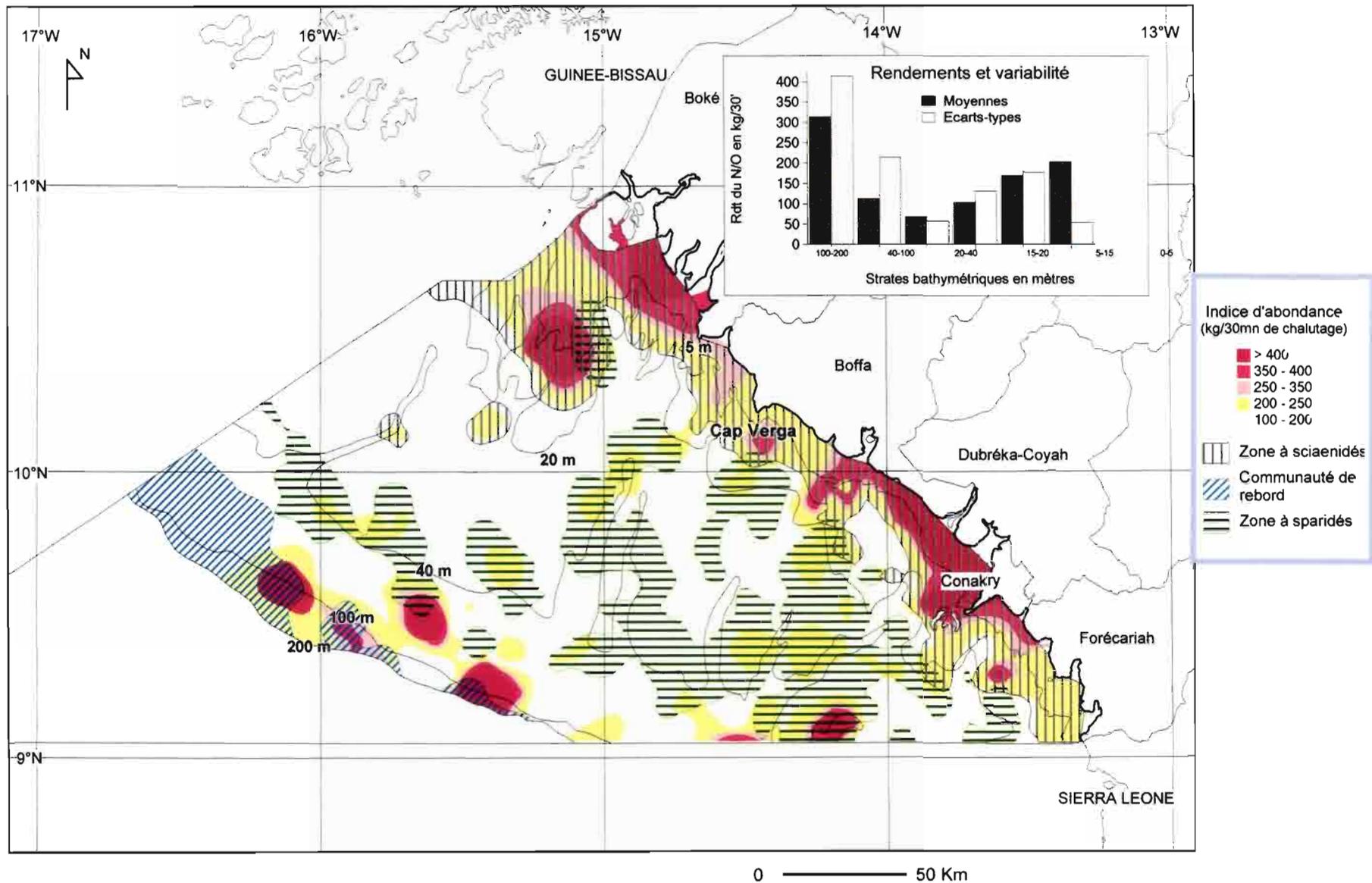
L'hydroclimat de la ZEE guinéenne est caractérisé, en ce qui concerne la salinité et la température, par deux saisons bien marquées.

Pendant **la saison humide, de juin à novembre**, les apports continentaux d'eau douce et la pluviométrie sont importants ; la **dessalure** de l'eau de mer est alors très marquée à la côte et s'étend loin vers le large en particulier vers le nord du pays. Un profil de salinité, réalisé au large, met en évidence que la couche dessalée atteint encore une vingtaine de mètres à une distance de 100 milles marins des côtes.

En **saison sèche, de décembre à mai**, les apports d'eau douce diminuant, seule une frange côtière conserve des salinités inférieures à 33 gr/l, la partie médiane du plateau retrouvant des valeurs de salinité plus typiquement marines. Les températures de surface en saison humide sont relativement homogènes oscillant entre 27 et 29,5°C avec des écarts très localisés de 1 à 2 degrés. En saison sèche, les eaux se refroidissent légèrement, en moyenne de 3°C. Cette saison se singularise surtout par l'apparition, dans la partie nord-ouest de la ZEE, d'eaux froides liées au phénomène d'**upwelling**. Ce phénomène océanographique, provoqué par les vents et observable sur une grande partie de la région nord-ouest africaine, se caractérise par des remontées saisonnières ou permanentes d'eaux profondes froides. Leur contact avec les eaux superficielles, plus chaudes, détermine localement des fronts thermiques ; ces écarts de température peuvent, ici, dépasser 4 degrés sur une distance 20 milles nautiques. Un profil de température réalisé au large, indique bien que toute la colonne d'eau est concernée par cette remontée d'eaux froides.

Ainsi, le plateau continental guinéen n'est pas marqué, comme d'autres régions d'Afrique de l'ouest, par de grands déplacements de masses d'eaux. En revanche, les deux saisons hydrologiques se caractérisent respectivement par **deux sources d'enrichissements** du milieu marin : celle correspondant aux apports continentaux qui concernent l'ensemble de la zone côtière surtout en saison humide et, celle correspondant à l'extension vers le sud du phénomène d'upwelling, en saison sèche et au large.

Ces connaissances sur l'environnement du plateau continental guinéen, sa sédimentologie et son hydroclimat, permettent de mieux comprendre la distribution géographique particulière des ressources marines et des activités de pêche. •



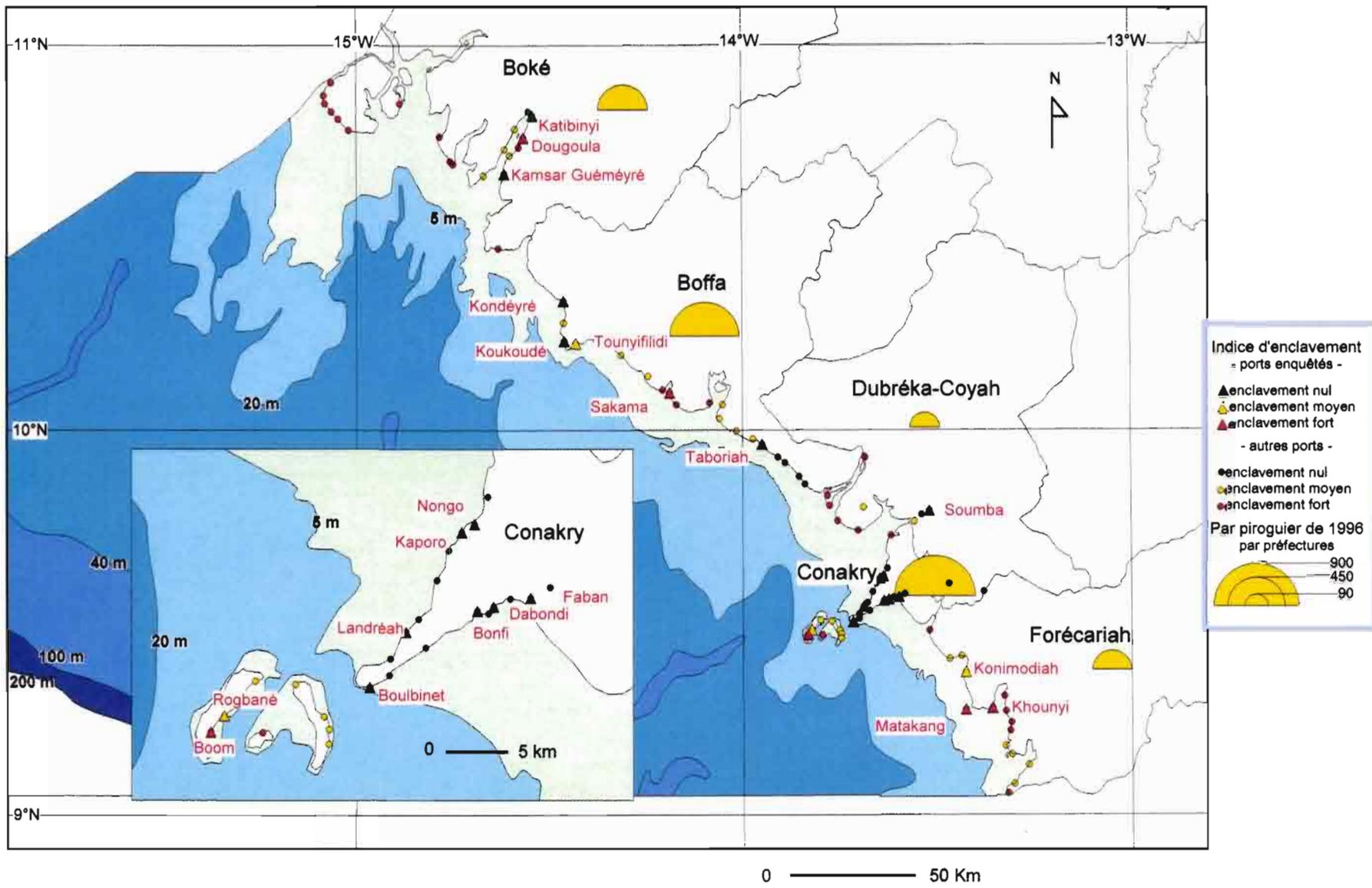
Les ressources démersales

On retrouve en Guinée les trois grandes communautés caractéristiques des peuplements démersaux de l'ensemble du Golfe de Guinée. En raison de conditions environnementales particulières, ces communautés apparaissent d'importances inégales.

De la côte vers le large et sur une distance moyenne de 15 à 20 milles nautiques, on observe sur les fonds de vase une importante **communauté à sciaenidés** vivant dans des **eaux chaudes et dessalées** jusqu'à une profondeur d'environ 15 m. Bénéficiant toute l'année de l'enrichissement du milieu par les apports des cours d'eau et de la matière organique provenant des mangroves, elle se caractérise par une **biomasse importante** de nombreuses espèces dont les principales sont *Pseudolithus elongatus* (Bobo), *P. brachygnathus* (Fouta), *Arius spp.* (Konkoé), *Pomadasyd jubelini* (Kessi-Kessi) ou *Penaeus notialis* (Crevette blanche). Cette communauté fait l'objet d'une **intense exploitation** à la fois par la pêche industrielle et par la pêche artisanale.

A partir de 20 m, profondeur à laquelle la dynamique biosédimentaire côtière ne se fait plus sentir et où les apports fertilisants de l'upwelling sont inexistantes, le milieu s'appauvrit considérablement. Cette partie du plateau continental, constituée de fonds de sable propre et azoïque, est occupée de façon discontinue jusqu'à environ 80 m de profondeur par une **communauté à sparidés** composée d'espèces plutôt d'affinité **d'eaux froides et salées**. On y observe généralement des **densités faibles** et des individus souvent de petite taille. L'exploitation porte surtout sur les seiches (*Sepia officinalis hierredda*), exploitées par la pêche industrielle, et les dorades (*Sparus caeruleostictus* et *Pagellus bellottii*) capturées à la ligne par la pêche artisanale.

Enfin, au-delà de 80 à 100 m, il existe une **communauté profonde** typique des fonds vaseux du rebord du plateau qui assure la transition avec une faune encore peu connue et qui peuple la pente continentale jusqu'au moins 1000 m de profondeur. Cette communauté constitue une **biomasse importante** composée d'espèces qui pour la plupart ne présentent **aucun intérêt économique**, à l'exception du crabe profond *Geryon quinquedens* et des crevettes *Parapenaeus longirostris* et *Heterocarpus spp.*



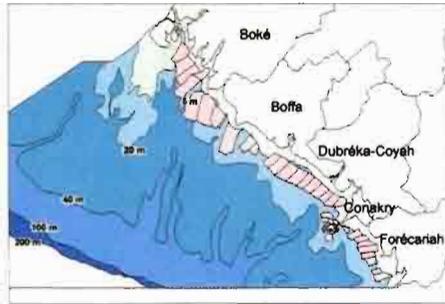
Répartition de la pêche artisanale

La pêche artisanale maritime guinéenne est une **pêche piroguière** qui s'exerce à partir d'une centaine de plages-débarcadères réparties sur l'ensemble du littoral. La densité des ports est particulièrement élevée près de la ville de Conakry qui est une région privilégiée en matière de voies d'accès, d'écoulement des marchandises et d'accès aux services liés à la pêche (matériel, réparation, capacité de conservation). En dehors de Conakry, le caractère **enclavé** des ports est sensible, constituant une véritable contrainte au développement équilibré du secteur.

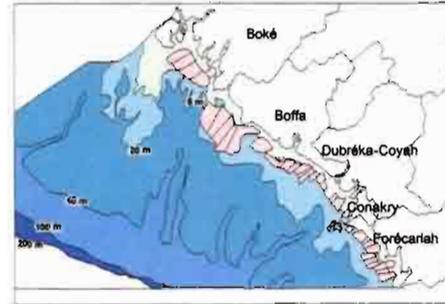
En 1995, le parc piroguier a été estimé à 2 300 pirogues actives (soit environ 8 000 emplois directs) dont la moitié environ est motorisée. 38 % de ce parc est localisé dans la région de Conakry suivie par les préfectures de Boffa et de Boké, toutes situées au nord, qui en représentent respectivement 28 et 17 %.

Certains ports (21) font l'objet d'un système d'enquête complet (capture, effort, emploi, rentabilité, valorisation) dans le cadre du dispositif **Observatoire des pêches** de Guinée, qui vise à assurer le suivi des ressources halieutiques, de leur exploitation et de leur commercialisation et à mieux évaluer les enjeux socio-économiques de développement de ce secteur. •

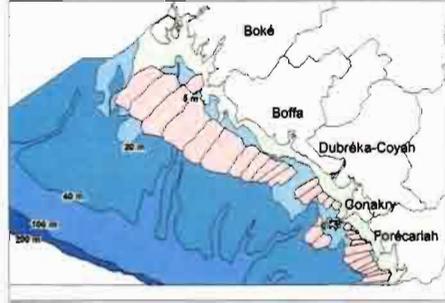
FMDE



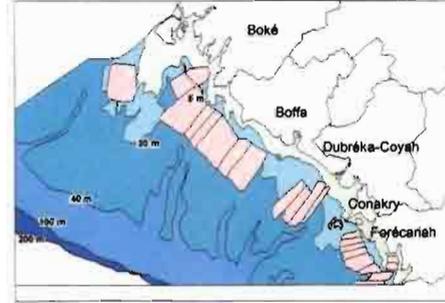
FME



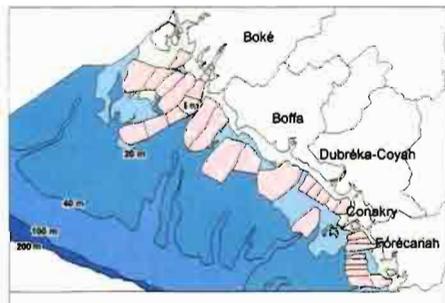
FT



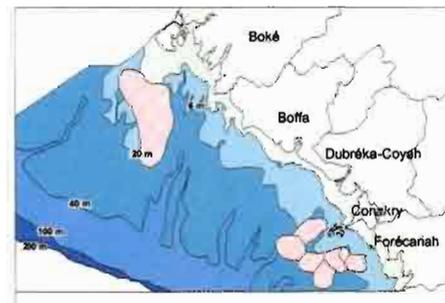
FMC



PA



LIG



- FMDE : Filets maillants dérivants à ethmalose
- FME : Filets maillants encerclants
- FT : Filets tournants
- FMC : Filets maillants calés
- PA : Palangre
- LIG : Lignes avec glacière
- Li : Lignes
- : Zone de pêche

N



Li



0 ————— 100 Km

Zones de pêche artisanale

Faute de repères évidents en mer, la répartition spatiale des activités de la pêche artisanale est une connaissance difficile à appréhender. On peut cependant décrire les zones de pêche à partir de leur toponymie, des amers où repères décrivant leurs situations par rapport à la côte ainsi que certaines caractéristiques physiques du milieu (bathymétrie, nature du fond...).

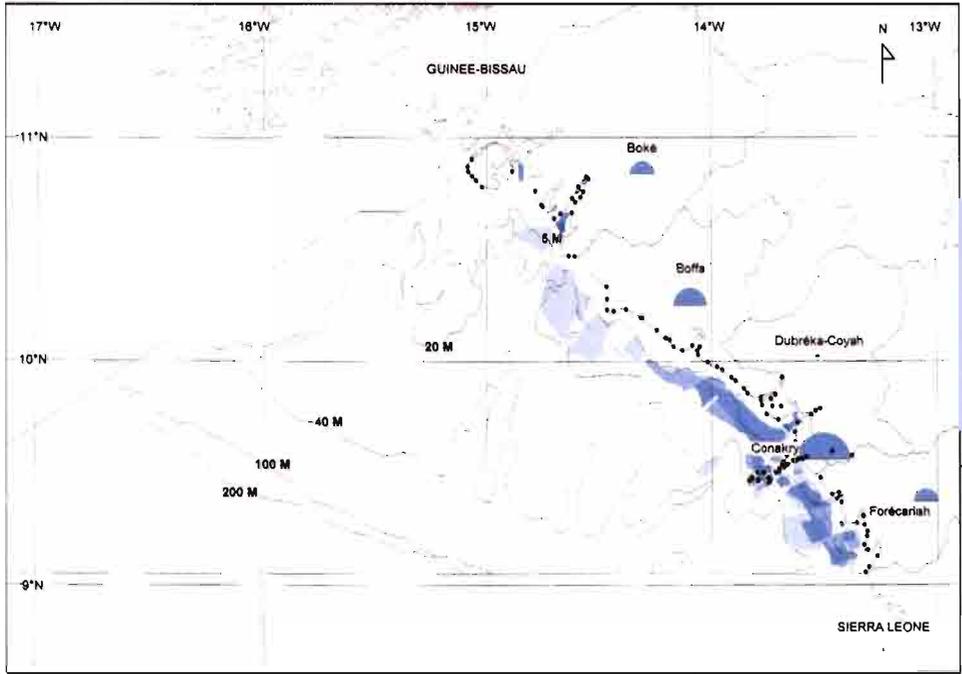
Ce travail a été réalisé pour les sept principaux types **d'engins de pêche** artisanale maritime.

Il indique que l'occupation de l'espace est contrastée selon les types d'unités de pêche et les espèces cibles.

Les unités utilisant les trois premiers types d'engins (FMDE, FME, FT) visent en grande partie les ressources pélagiques côtières comme l'ethmalose et les sardinelles mais leurs profondeurs d'exploitation sont légèrement décalées.

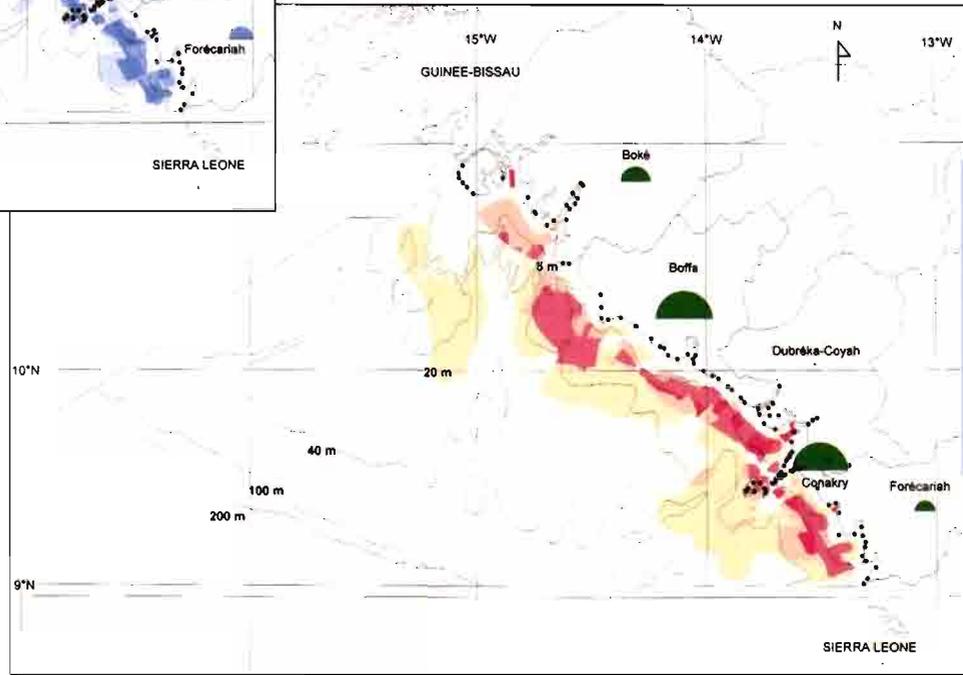
Les **filets maillants** (FMDE et FME) sont mis en œuvre entre 5 et 10 mètres de profondeur alors que les **filets tournants** sont utilisés plus au large, jusqu'aux fonds de 20 m. Cette différence de profondeur d'activité correspond à des caractéristiques techniques différentes entre ces unités, en particulier le rayon d'action des embarcations et la chute de leurs filets.

Parmi les quatre catégories d'engins de fond (FMC, PA, LIG, LI) qui ciblent les ressources démersales, les **lignes** (LI) et les **palangre** (PA) exploitent la zone la plus côtière, où dominent les espèces de la communauté à sciaenidés, alors que les **lignes avec glacière** qui concentrent leurs efforts sur les dorades de la communauté à sparidés, fréquentent les plus grandes profondeurs. •



Activité

Production

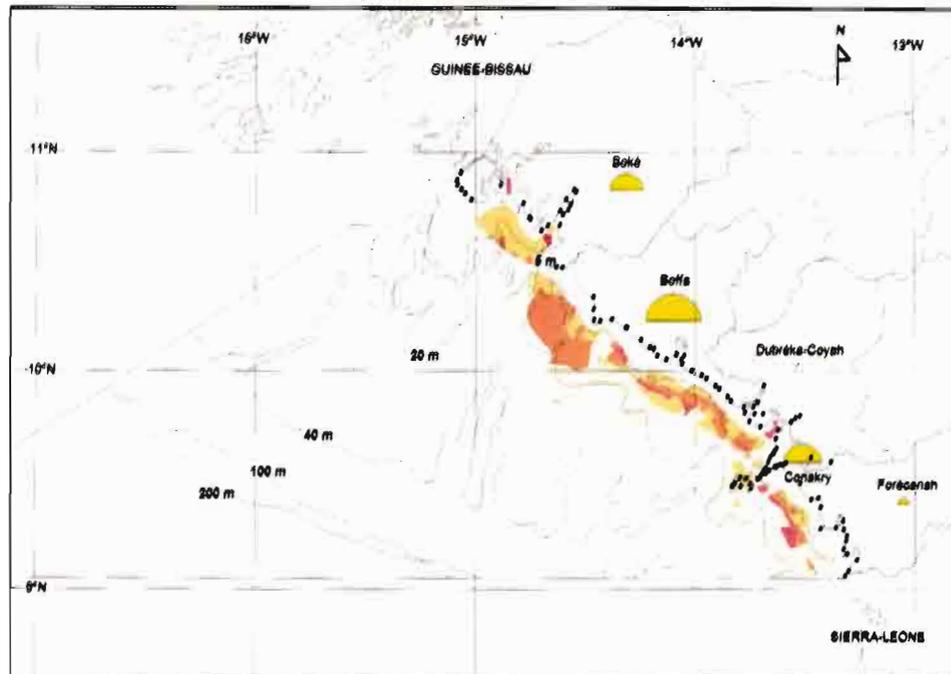


Activité et production de la pêche artisanale

Les **activités** de la pêche artisanale maritime, qui ont atteint 350 000 jours de mer en 1995, sont principalement concentrées dans la région sud autour de Conakry. Nous l'avons vu, dans cette région, la densité des ports et le nombre de pirogues sont importants; en outre le taux d'activité des pirogues y est plus élevé qu'ailleurs renforçant la suprématie de cette région en terme d'activité.

Globalement, les activités de pêche ont surtout lieu dans les **zones estuariennes** et dans la **proche bande littorale** jusqu'aux fonds de 10 mètres qui constitue l'espace privilégié de l'activité artisanale. Une partie des activités s'étend cependant jusqu'aux fonds de 40 mètres, au large des îles de Loos et au nord du pays. Ce déploiement vers le large est en fait récent ; il est lié à l'apparition des pirogues motorisées équipées de caisse à glace pour la pêche des dorades et qui date du début des années 90.

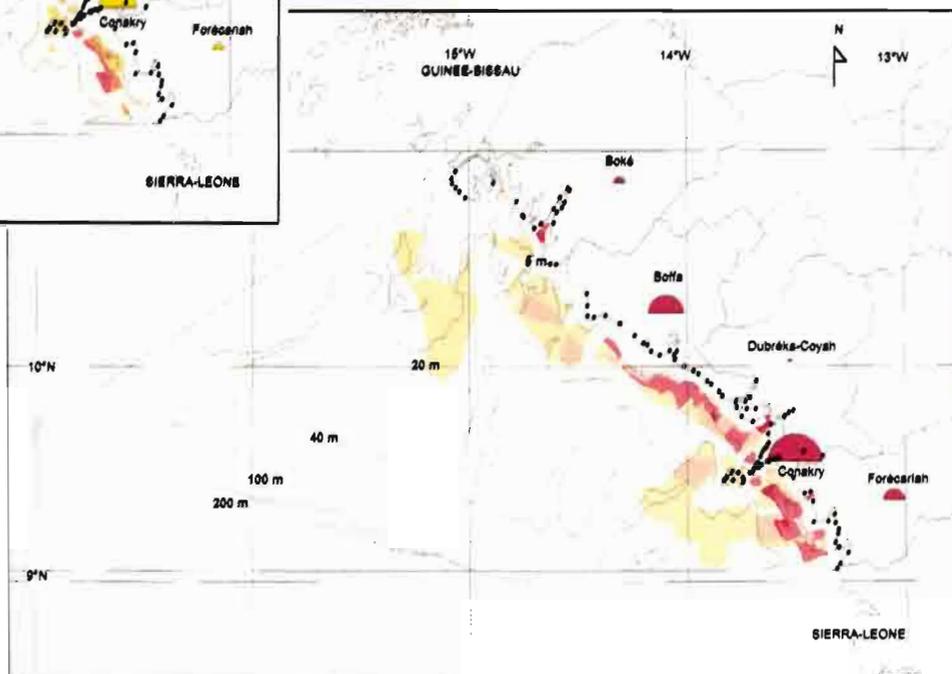
La production totale de la pêche artisanale a atteint 52 000 tonnes en 1995, soit 75 % des captures totales conservées en Guinée, toutes pêches confondues. Cette production est mieux répartie sur l'ensemble du littoral que ne l'est l'activité de pêche ; en particulier, la préfecture de Boffa atteint une production équivalente à celle de Conakry (20 000 tonnes), indiquant que les rendements par jour de mer y sont plus élevés. Au nord près du cap Verga, les zones de forte production apparaissent légèrement décalées vers le large jusqu'aux fonds de 20 m. •



Production pélagique



Production démersale



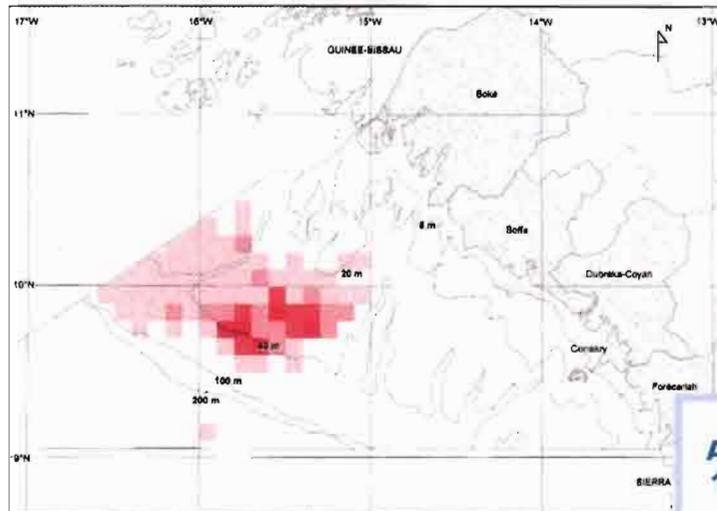
0 — 50 Km

Productions de la pêche artisanale par type de ressource

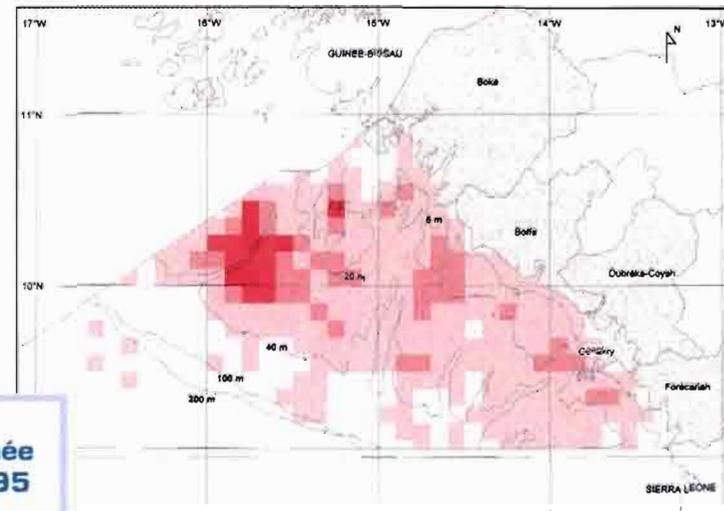
Deux types de ressources marines sont exploités par la pêche artisanale :
- **les ressources pélagiques**, ensemble d'espèces vivant en pleine eau et consommées localement après fumage, ce sont l'ethmalose et les sardinelles et, - **les ressources démersales** composées d'espèces, à forte valeur commerciale, vivant près du fond : on peut citer les bars, les capitaines, les mâchoirons et les dorades.

L'exploitation des ressources pélagiques, avec 29 000 tonnes en 1995, est bien répartie sur l'ensemble du littoral avec une grande région de production centrée sur la préfecture de Boffa qui en produit à elle seule 14 000 tonnes. Les ressources démersales, quant à elles avec 23 000 tonnes en 1995, sont surtout exploitées dans la région sud près de Conakry qui produit à elle seule 13 000 tonnes. On notera que dans cette région sud, l'exploitation de ces ressources concerne l'ensemble de la zone côtière et estuarienne alors que dans la région nord, cette dernière se limite aux eaux estuariennes. •

Poissonniers pélagiques



Poissonniers démersaux



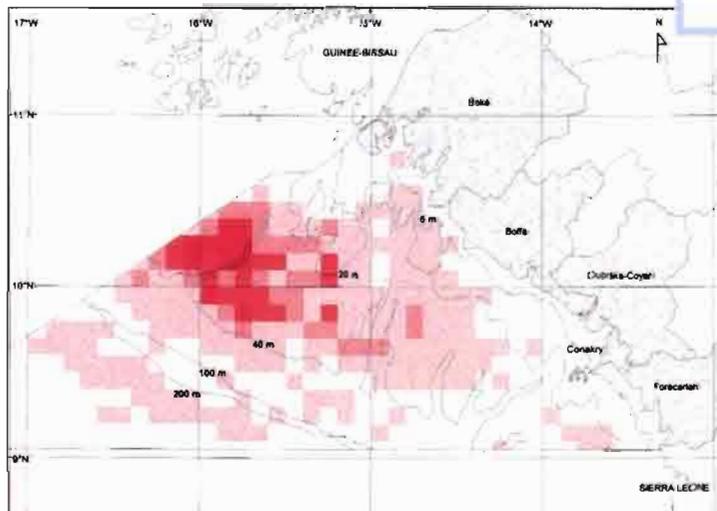
Année
1995

111 m² de fréquentation
en % par cent de 111 m²

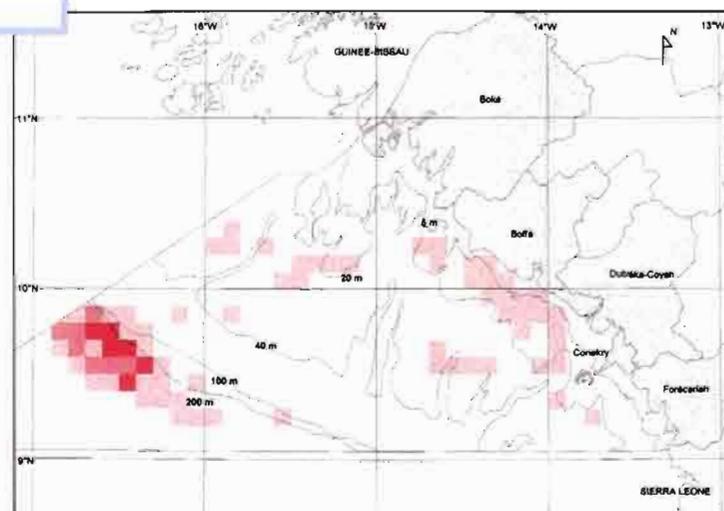
100	100
30 - 90	
10 - 30	
0-1	10

Préfectures littorales

Céphalopodières



Crevettiers



0 — 50 Km

Zones d'activité de la pêche industrielle

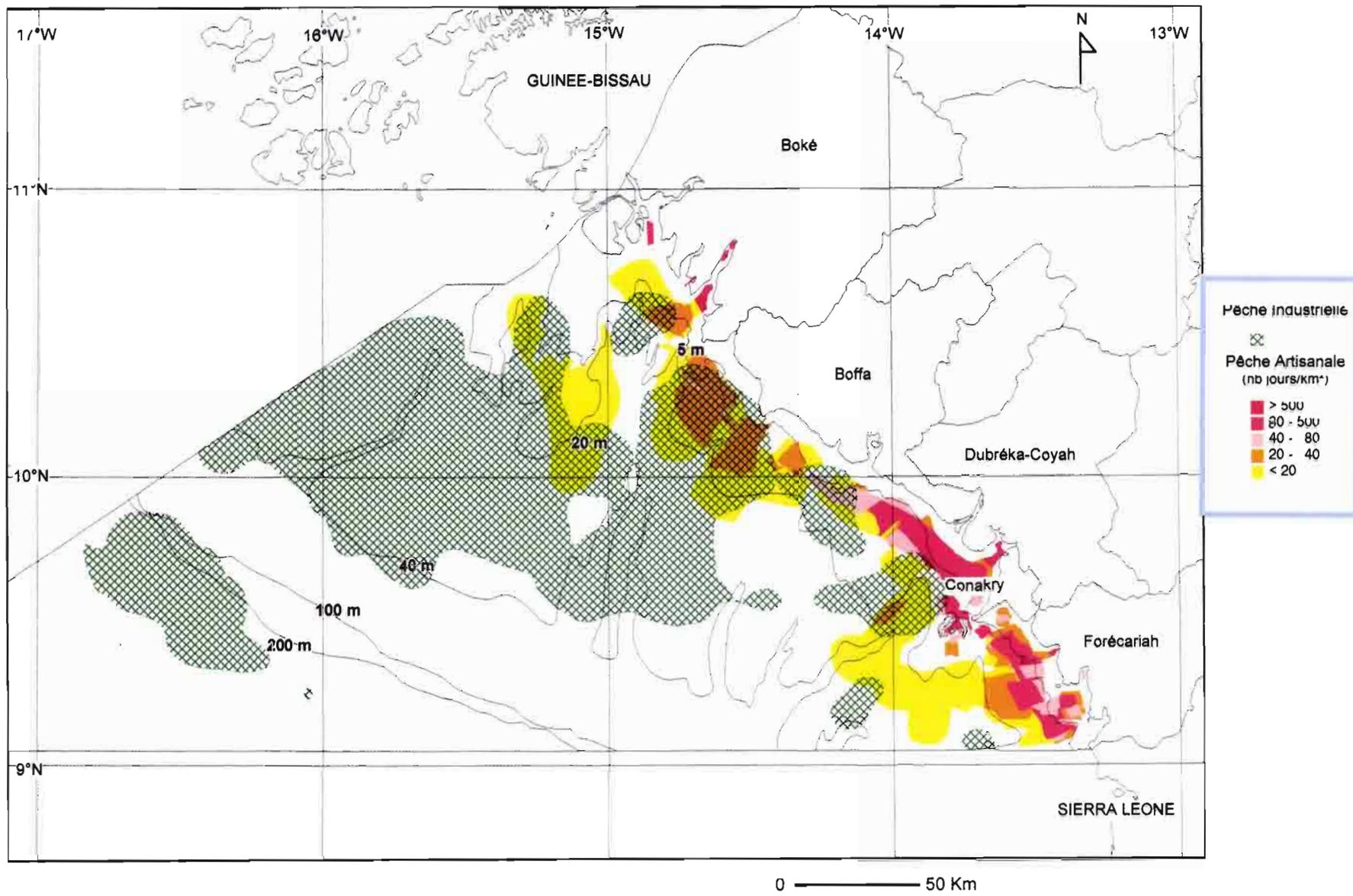
Selon le type de licence, poissonnière, céphalopodière ou crevettière, les pêcheurs industriels exploitent des zones différentes.

Les **poissonniers pélagiques** (captures conservées en 1995 : 3 400 tonnes) fréquentent la partie nord-ouest du plateau continental pendant la fin de la saison sèche lorsque la disponibilité en ressources pélagiques du large est maximale, en liaison avec le phénomène d'**upwelling**.

Les **poissonniers démersaux** (captures conservées en 1995 : 8 600 tonnes) exploitent une grande partie du plateau continental mais leur activité est surtout concentrée dans le nord-ouest et vers la côte autour des caps (Conakry et le cap Verga). En fonction des années et des saisons, l'importance respective de ces pôles d'activité peut évoluer selon que les unités industrielles recherchent des bonnes captures de seiches sur la partie nord ouest du plateau ou des fortes abondances de la communauté à sciaenidés à la côte.

L'activité des **céphalopodiers** (captures conservées en 1995 : 10 100 tonnes) est à l'échelle annuelle surtout concentrée sur les zones de forte abondance de seiches dans la partie nord ouest du plateau continental. Cette zone est privilégiée en mars-avril, ensuite les bateaux se déplacent vers la côte à proximité du cap Verga où ils se trouvent vers le mois de juin. Le restant de l'année, l'activité baisse et les bateaux sont alors plus dispersés.

Les **crevettiers** (captures conservées en 1995 : 600 tonnes) exploitent deux stocks bien différenciés. Un stock très côtier constitué essentiellement d'espèces de crevettes côtières *Parapenaeopsis atlantica* et *Penaeus notialis* et un stock situé beaucoup plus au large sur des fonds de 200 à 600 mètres comprenant des espèces de crevettes du genre *Parapenaeus* et *Heterocapus*.



ATLAS DES PÊCHES MARITIMES DE GUINÉE

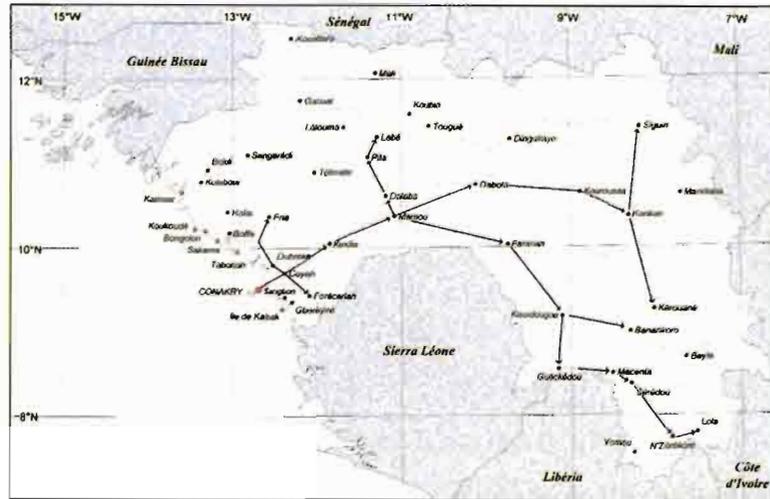
Interactions entre les pêches artisanale et industrielle

La zone d'activité de la pêche industrielle dans son ensemble (poissonnière, crevetteière et céphalopodière) couvre, en 1995, la partie centrale et externe du plateau continental et particulièrement sa partie nord-ouest. En revanche, la pêche artisanale exerce ses activités dans la partie la plus côtière du plateau et plutôt dans sa partie méridionale.

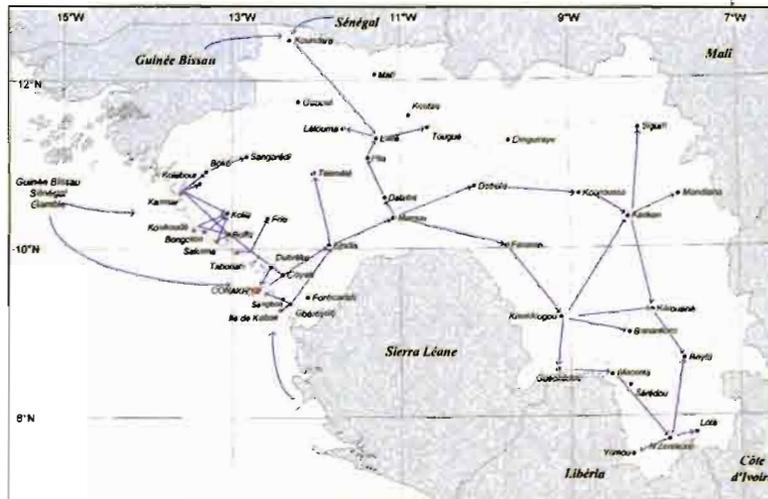
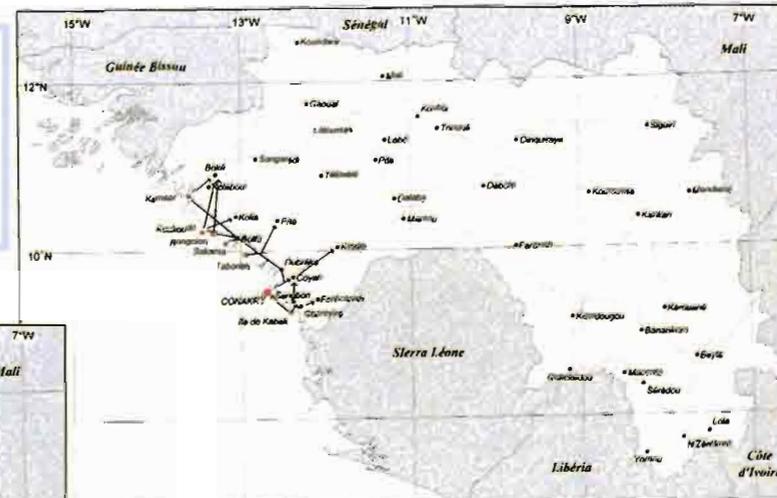
Malgré cette répartition, en première analyse contrastée voire opposée, les deux activités ont de nombreuses **zones de pêche en commun** où la fréquence de **perte d'engins** artisanaux emportés par les chalutiers industriels est forte en dépit d'une **législation** réservant la zone des six milles nautiques à la pêche artisanale. Cette interaction d'ordre spatial entre les deux types de pêche découle, d'une part, de l'extension à la côte des activités, en partie illégales, de la pêche industrielle pour profiter des rendements élevés et d'autre part, vers le large, des activités de la pêche artisanale.

En 1995 ces zones, pouvant présenter un risque de **conflit en matière d'accès à l'espace** de pêche, sont particulièrement importantes dans la région du Cap Verga, au nord de Conakry et, au nord, dans la zone littorale de la préfecture de Boké. Une surveillance maritime renforcée dans ces zones permettrait d'y diminuer l'incursion des chalutiers industriels et de réduire les risques de conflits. •

Poisson de mer congelé



Poisson de mer fumé court



Poisson de mer fumé long

Commercialisation des produits de la pêche

Même si l'importance exacte des flux de commercialisation est encore méconnue, on considère que l'essentiel des produits de la pêche guinéenne est destiné au marché intérieur. On observe également des flux d'exportation vers l'Europe, les Etats Unis et l'Asie ; certains pays limitrophes de la Guinée (Sénégal, Gambie, Sierra Leone, Guinée Bissau et Mali) participent à l'approvisionnement du marché guinéen.

Concernant le poisson de la **pêche industrielle**, il existe actuellement deux types de réseaux de commercialisation de **produits congelés**. Le premier est géré par deux sociétés implantées à Conakry qui, en multipliant les chambres froides à l'intérieur du pays, ont permis d'améliorer la distribution de ce produit. Les espèces commercialisées, des **espèces pélagiques** (chinchards et sardinelles surtout), alimentent l'essentiel des marchés urbains et quelques marchés ruraux. Le second réseau, contrôlé pour l'essentiel par des femmes, est beaucoup plus informel. Ses circuits commerciaux sont semblables au réseau précédent mais les produits vendus sont des **poissons démersaux** et visent une clientèle essentiellement urbaine.

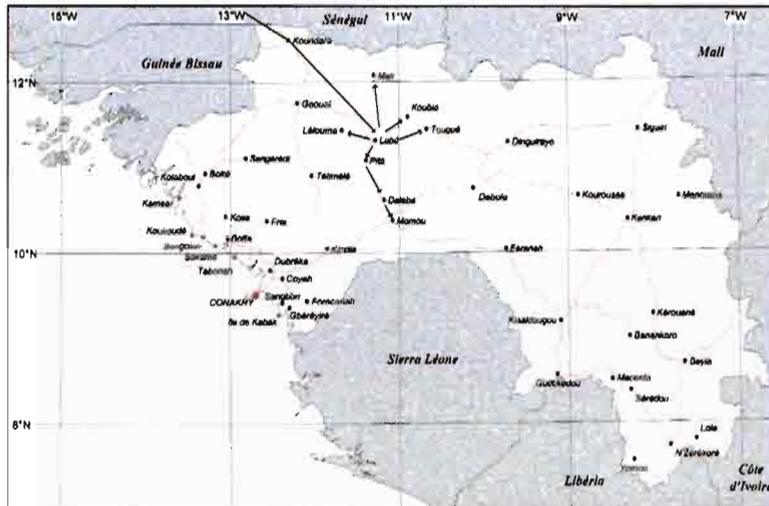
Pour le poisson de la **pêche artisanale** (52 000 tonnes en provenance de la Guinée), cinq types de produits dominent le marché :

Le **poisson frais, réfrigéré et glacé**. Le frais et le réfrigéré intéressent les localités situées aux abords immédiats des zones de production. Quant au poisson glacé, le circuit concerne l'exportation des dorades vers l'Europe.

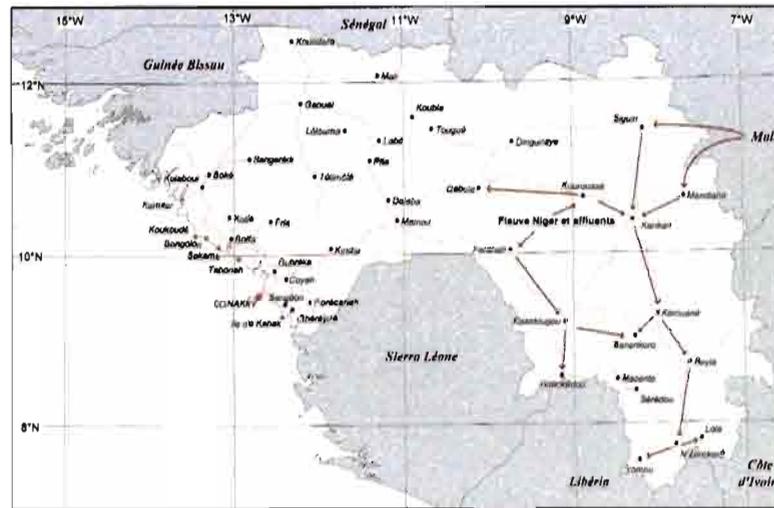
Le **poisson fumé court**. La durée de conservation très limitée de ce type de produit fait que son aire de distribution est identique à celle du poisson frais et réfrigéré.

Le **poisson fumé long**. Il s'agit du type de produit le plus commercialisé à l'échelle nationale. Il provient non seulement du littoral guinéen mais aussi des quatre pays limitrophes déjà cités (Sénégal, Gambie, Sierra Leone et Guinée Bissau).

Poisson braisé-salé-séché (ketiakh)



Routes
 ● Principaux débarcadères du littoral
 — Point de transit des produits
 — Point de vente des produits
 → Plais de poisson braisé-salé-séché (KETIAKH)



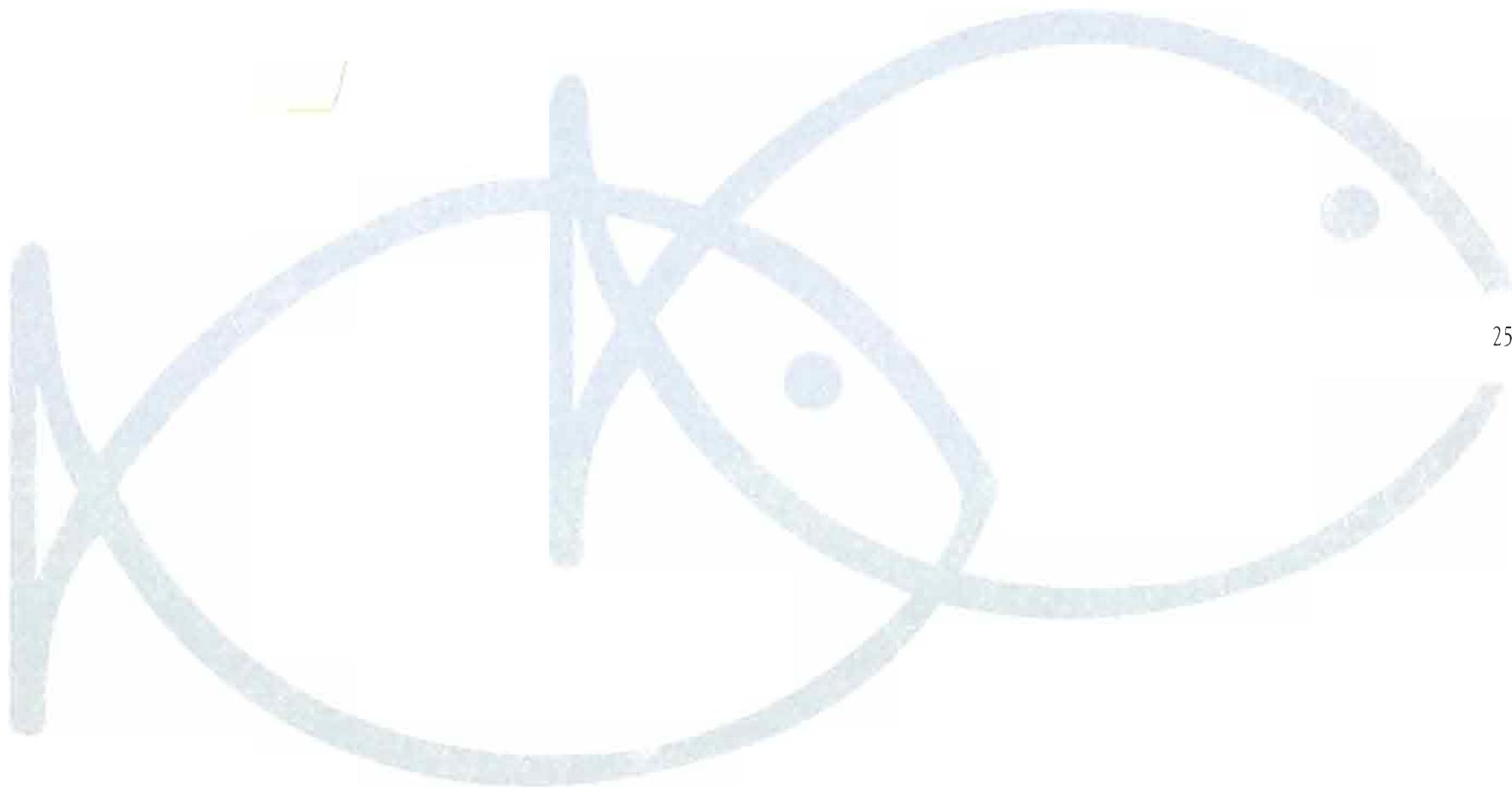
Routes
 ● Principaux débarcadères du littoral
 — Point de transit des produits
 — Point de vente des produits
 → Plais de poisson d'eau douce fumé

Poisson d'eau douce fumé

Le **poisson braisé, salé, séché** (Ketiakh). D'origine sénégalaise, ce produit est commercialisé essentiellement dans le massif du Fouta Djalon (Labé).

Les **produits séchés et salés-séché**. Si les crevettes et les juvéniles sont essentiellement vendus sur le marché guinéen, les nageoires et les vessies de poisson font l'objet d'exportations sur le marché asiatique, de même que le salé-séché produit en Guinée l'est entièrement au Sénégal.

Enfin les produits de la **pêche continentale** proviennent de la production nationale et de certains pays limitrophes, notamment le Mali. Ils sont davantage livrés sous la forme de produit fumé que frais, cette dernière forme étant l'avantage exclusif des marchés situés au niveau des zones de production en Guinée.



LES AUTEURS

Chavance Pierre*
Diallo Abdoulaye**
Diallo Moussa**
Domain François*
Drapeau Laurent*
Fautrel Vincent*
Guilavogui Athanase**
Morize Eric*
Solié Kopé**
Traoré Sory**

*LES ÉDITEURS
SCIENTIFIQUES*

Chavance Pierre*
Diallo Abdoulaye**
Drapeau Laurent*
Fontana André*

 **ORSTOM**
L'Institut Français
de Recherche Scientifique
pour le Développement
en Coopération

 **CNSHB**
Centre National
des Sciences Halieutiques
de Boussoua, Guinée

La publication de cette plaquette a été rendue possible grâce au financement de la Coopération Française.
Nos remerciements vont également à Aline Joly qui a réalisé la maquette de l'atlas
ainsi qu'à M. Lecoq et A. Bensch, experts associés, qui ont coordonné le projet régional de la FAO.